

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Bourgeois](#)

<https://www.cadre21.org/membres/001c286752e58b2896c123f2>

Date d'obtention : 2020-10-14 20:03:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de l'intervention sexto permettent à l'intervenant d'utiliser une méthode efficace et rapide qui permet de bien soutenir la victimes et l'auteur du signalement. Premièrement, il est important de rencontrer la victime et de l'auteur du signalement afin de les rassurer et soutenir dans cette situation. Deuxièmement au moyen de la grille d'évaluation contenue dans la trousse l'intervenant peut évaluer l'incident . Cela lui permettra de savoir ce qui s'est passé (amorce), la nature de l'incident, quelles sont les intentions de ou des personnes impliquées et l'étendue de la situation. Il es important d'être rassurant et de ne pas porter de jugement. En remplissant cette grille l'intervenant a tous les éléments pour poursuivre son intervention. Troisièmement, il validera l'information auprès des jeunes impliquées et ou témoins et complétera la grille avec chacun d'entre eux de manière individuelle. Il est important que l'intervenant spécifie aux jeunes rencontrées de ne pas diffuser l'information à d'autres personnes par respect pour la vie privée de la victime. En lien avec les informations obtenue via l'application de la trousse Sexto, l'intervenant sera en mesure d'évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant ou de nature impulsive. Il poursuivra son intervention en rencontrant l'instigateur si son geste est une intention impulsive en suivant les étapes du protocole. Il remplira la grille d'évaluation de l'incident, consultera la politique de l'établissement. S'il y a lieu de croire que l'incident comporte de l'usage, possession ou diffusion de pornographie juvénile, l'appareil sera confisqué. Le téléphone sera éteint en présence de l'élève et mis dans un sac de confiscation. L'intervenant communiquera suite à cette intervention avec le policier-école. Ce dernier prendra le relai de la situation. S'il s'agit d'une acte malveillant, l'intervenant rencontrera immédiatement le jeune instigateur et lui expliquant qu'il doit saisir son appareil car il contient du contenu inapproprié. Après avoir communiqué avec le policier-école, l'intervenant communiquera avec les parents de la victime, de l'instigateur et des personnes impliquées afin d'expliquer la situation, le protocole d'intervention et la suite des démarches. Si un jeune refuse de se remettre son appareil à l'intervenant lors d'une intervention pour possession d'images ou de vidéos liées à de la pornographie juvénile, l'intervenant doit immédiatement contacter le policier-école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

J'ai beaucoup aimé les mises en situations car cela m'a permis de voir les différentes facettes de l'intervention du protocole Sexto selon que le jeune collabore ou non. Les trois mises en situation se rapprochent beaucoup d'interventions que je dois faire auprès de mes élèves de secondaire 3 à chaque année. Je trouve cela rassurant en tant qu'intervenante d'avoir un protocole avec des outils auxquels me référer. En suivant cette formation cela m'a permis de bien déterminer le rôle de chacun (intervenante, policier) et les limites de chacun de nos rôles. Je pense que cette formation me permettra de faire un travail d'intervention encore plus efficace. La collaboration intervenants scolaires et policiers est très précieuse. Grâce à cette formation et aux outils présentés je me sens mieux outillée et je sais que mon intervention facilitera le travail de notre policière-école. Je me sens en confiance pour bien guider mes collègues et être une personne de référence pour intervenir dans ce genre de situation. Ces mises en situation m'ont permis de valider ce que l'on doit faire comme processus dans le traitement de ce genre de situation sans interférer au travail des policiers et ainsi bien protéger la sécurité et l'intégrité des jeunes que j'accompagne. Je trouve l'aide mémoire tellement clair et efficace pour décortiquer chacune des étapes. Cela fait 19 ans que je suis intervenante auprès des élèves de 3e secondaire et je suis vraiment contente de la mise en place de cette trousse qui vient déterminer un cadre et des mesures et des outils clairs et efficaces dans le cadre de mon travail d'éducatrice spécialisée.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je suis à l'aise de parler de tous les sujets dans mon bureau avec mes élèves et comme je le mentionnais je suis amené à intervenir régulièrement dans ce genre de situation. Ce qui est parfois délicat c'est lorsque nous devons communiquer avec les parents qui sont souvent sous le choc d'apprendre ce qui s'est passé. Nous tentons de faire au mieux pour les informer et les guider et les référer au besoin.

Je veux vous remercier pour tout le travail fait par votre équipe pour la mise en place de cette trousse. Je crois énormément au travail de collaboration entre les différents intervenants auprès de nos jeunes. L'utilisation de cette trousse nous permettra d'être encore plus efficace et proactifs dans notre travail auprès de nos jeunes. C'est un outil que nous attendions depuis plusieurs années, je veux donc vous dire encore un immense merci de l'avoir créé.